



A vous de jouer !

Le projet écrit d'accord NAO 2018 a été envoyé aux organisations syndicales mardi. Considérant que les salariés doivent avoir le même niveau d'information que les représentants syndicaux, nous vous faisons partager ce projet. Vous trouverez donc ci-joint l'intégralité de l'accord (10 pages)

La décision quant à la position du syndicat, qui doit être définie pour le 4 juillet, ne se limitera pas à l'avis de nos adhérents sollicités en amont de cette communication. En effet, l'avis de chaque salarié **volontaire** sera pris en compte (1 salarié = 1 voix). Nous n'allons pas inventer un sondage comme le syndicat FO l'a fait l'année dernière et ainsi nous limitons les retours possibles sur une base de deux canaux.

Sur chaque site, nous mettons à votre disposition un référent NAO Sud. Laurence Basset pour le site de Calais, Guillaume Jolie pour le site boulonnais. Vous avez donc la possibilité de solliciter en direct ces deux référents pour donner une position personnelle favorable ou défavorable quant à la signature des NAO 2018. Le deuxième canal proposé est la page Facebook **Sud Telecom 62**. Ainsi, nous vous proposons, **en message privé**, de venir vous positionner individuellement.

Le syndicat ayant bataillé depuis des semaines pour avoir une visibilité sur des notes de service associées au dispositif « Booster », nous vous proposons également de compléter votre avis en nous donnant, à titre personnel, votre sentiment sur l'atteinte des objectifs fixés pour votre activité. La visibilité à date sur certaines activités n'est pas donnée par la direction, vous le constaterez sur l'annexe page 10. (échanges en cours sur le sujet)

Le syndicat SUD étant la première organisation syndicale représentative pour Armatix Nord, votre position individuelle aura donc un impact fort dans la décision qui sera apportée à la direction. N'hésitez donc pas, en plus de vous positionner, à diffuser l'information auprès de vos collaborateurs. Nous recueillons les avis individuels jusqu'au 3 juillet 2018 inclus.

Le mouvement de grève qui a lieu sur site depuis plusieurs semaines est suspendu en liaison avec ce sondage et également d'autres éléments. La direction a en effet hier respecté son engagement (non sans mal) de verser une seconde dotation de 25 000 euros au comité d'entreprise. C'est donc l'ensemble des membres du CE (CGT, CFTC, CFDT, FO, SUD) qui ont pu déterminer le choix d'utilisation de cette enveloppe. La position de SUD a été de prioriser principalement le pouvoir d'achat des collaborateurs tout en réalisant une petite animation par site pour les 15 ans de la société. Cette dotation est totalement indépendante des NAO 2018, d'ailleurs elle ne figure pas sur le projet d'accord écrit. Alors, après, que la direction tente de favoriser la CFDT avec une stratégie commune en amont quant à la communication possible de cette dotation, c'est de bonne guerre, mais les salariés ne sont pas dupes. Tout le monde sait que la direction s'était engagée sur un montant de 50 000 euros l'année dernière. Les élections approchant, il est sûr que nos dirigeants préfèrent tenter de favoriser une organisation qui a été favorable au projet de la loi travail et qui compte parmi ses rangs de nombreux cadres de la société.

Concernant la salariée licenciée injustement sur le site de Calais, une évolution du dossier nous permet pour le moment de suspendre également notre mouvement. En fonction de la finalité de ce dossier et de votre retour sur les NAO 2018, nous nous laissons la possibilité de relancer le mouvement de lutte.



facebook

SUD TELECOM 62